

COMMUNIQUE DE PRESSE

La commission "Routes-H20" du Grand Conseil soutient le RER-AGGLO

Le projet de l'évitement des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds dont on parle depuis plusieurs années tend à devenir une réalité. Il est devenu exécutoire grâce d'une part à la compréhension des opposants et d'autre part à la parfaite conduite des négociations pour lever les oppositions.

Les membres de la commission du Grand Conseil "Routes-H20" (évitement routier Le Locle – La Chaux-de-Fonds) ont pris connaissance avec satisfaction de l'accueil favorable du projet auprès des instances de la Confédération, notamment auprès de l'Office fédéral des routes qui l'a validé. De plus, le Conseil national a accepté la reprise de 370 kilomètres de routes à ajouter au réseau des routes nationales. La H20 et les deux projets neuchâtelois d'évitement qui font partie de ce transfert ont été acceptés par 128 voix contre 21 et 11 abstentions. La commission des transports du Conseil des Etats vient de donner un avis tout aussi positif, ce qui devrait aussi conduire ledit Conseil à accepter ce transfert et à suivre la décision du Conseil national.

Le projet de la H20 est indispensable pour résoudre les problèmes de mobilité induits par la circulation de plus de 20.000 véhicules/jour dans et entre les villes du haut du canton et les localités limitrophes. Mais pas seulement. Il a l'ambition de peser de tout son poids sur l'avenir économique du canton, sa démographie, son attractivité, la vitalité de ses industries et de ses services.

La commission "Routes-H20" relève que le tunnel routier sous la Vue-des-Alpes est proche de la saturation et qu'un second tube n'est pas à l'ordre du jour de la Confédération. Aussi, un transfert modal est nécessaire pour assurer la pérennité de la qualité de l'axe existant. Ainsi, à l'unanimité, les membres de la commission "Routes H20" estiment que le deuxième grand projet en matière de transport, celui du développement du réseau ferroviaire neuchâtelois, le RER-AGGLO, est tout aussi nécessaire pour l'avenir du canton dans son ensemble et est complémentaire à la reprise de la H20 par la Confédération et à son développement. En effet, la route, même améliorée et fluidifiée, ne pourra pas absorber à elle seule le flux de trafic généré par les besoins en déplacements actuels et futurs. La commission a acquis la conviction que la complémentarité rail/route est indispensable. Avec le rassemblement de tous les atouts liés à la mobilité, la population neuchâteloise aura le choix pour ses déplacements en choisissant celui qu'elle jugera le plus favorable, le plus rationnel selon le temps de parcours, le coût ou la fréquence des dessertes. Avec ces deux grands projets, la mobilité neuchâteloise répondra enfin aux exigences du XXI^e siècle.

La commission souhaite que les deux projets soient menés avec le même élan et invite la population à soutenir le RER-AGGLO à l'occasion de la votation du 23 septembre 2012.

Neuchâtel, le 29 août 2012

Renseignements:

M. Serger Vuilleumier, président de la commission Routes-H20 du Grand Conseil neuchâtelois
+4179/3227218 (mobile)
vuilleumier.S@bluewin.ch